

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon le 14 juin 2019

Télémédecine sur tous les territoires : Focus sur l'Yonne

Pratiques innovantes, parcours des patients simplifiés : la Bourgogne-Franche-Comté déploie une stratégie ambitieuse de télémédecine. Exemple à la maison de santé de Vézelay, dans l'Yonne.

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté a engagé des appels à projets successifs qui lui permettent de déployer très largement les équipements de télémédecine dans la région.

La première phase, conduite en 2017, concernait les maisons de santé pluri professionnelles (MSP), les groupements et cabinets généralistes dans les zones fragiles.

Sur 115 candidatures, une soixantaine de structures ont été retenues pour 1 à 2 projets.

Les sites sélectionnés sont désormais quasiment tous équipés, en priorité pour des télé expertises en dermatologie, en cardiologie et en gériatrie, télé spécialités les plus plébiscitées par les professionnels de santé et les patients.

8 nouveaux sites dans le département

Sur le territoire de l'Yonne, 8 sites et 13 projets ont été déployés en dermatologie et/ou cardiologie : la maison de santé de Vézelay, où le directeur général de l'ARS, Pierre Pribile, s'est rendu le 14 juin, les MSP de Vermenton, Chablis, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Migennes ou bien encore le Pôle Nord Sénonais ou le GIPS 89 (groupement interprofessionnel de proximité et de santé, basé à Tonnerre).

La maison de santé de Guillon déploie quant à elle une nouvelle télé spécialité, la cardiologie, sur un site déjà équipé pour pratiquer la télé dermatologie.

La MSP de Bléneau devrait prochainement mettre en œuvre de la télé gynécologie : une première en Bourgogne-Franche-Comté.

Les experts qui interviennent pour l'ensemble de ces sites sont des médecins hospitaliers ou exerçant en libéral.

Le budget de l'appel à projets pour les maisons de santé se montait à près de 1,5 million d'euros à l'échelle de la région : 1,2 million d'euros financés par l'ARS, 200 000 euros par le conseil régional.

Plus de 2 700 actes

A total depuis 2012, une quinzaine de sites ont été équipés dans l'Yonne dans différentes spécialités, et pas seulement en dermatologie ou en cardiologie : le télé-AVC, pour lequel la région a une longueur d'avance « historique », mais aussi la neurologie ou bien encore la gériatrie.

Plus de 2 700 actes ont déjà été réalisés dans le département depuis ces premiers équipements.

En centre de détention

L'Yonne compte également le premier équipement régional en télémédecine sur un centre de détention, celui de Joux-la-Ville, pour de la télé dermatologie. D'autres projets suivront, en particulier en psychiatrie, pour faciliter l'accès aux soins dans l'établissement pénitentiaire où Pierre Pribile s'est aussi rendu ce vendredi 14 juin.

Et demain ?

La stratégie régionale s'appuie sur deux autres appels à candidatures : l'un clos depuis février 2019 concerne le secteur médico-social, et plus particulièrement les établissements pour personnes âgées dépendantes.

Au total, environ 100 nouveaux EHPAD seront bénéficiaires dans la région, dont plus d'une vingtaine dans l'Yonne. Les déploiements commenceront à l'automne 2019 pour s'étendre sur l'année 2020.

Une enveloppe de près de 1 200 000 euros est allouée à cette phase d'équipements, avec à nouveau une participation de 200 000 euros du Conseil régional et le soutien de plusieurs conseils départementaux.

Une troisième phase de déploiement de la télémédecine concernant le secteur des personnes en situation de handicap est prévue pour 2020.

De quoi parle-t-on ?

La télémédecine rassemble les actes médicaux, réalisés à distance, au moyen d'un dispositif utilisant les technologies de l'information et de la communication.

La téléconsultation permet à un professionnel médical de **donner une consultation à distance** à un patient. Les téléconsultations de gériatrie et de psychiatrie sont pratiquées en Bourgogne-Franche-Comté.

La télé expertise permet à un professionnel médical de **solliciter à distance l'avis** d'un autre professionnel médical, sur la base des informations médicales du patient. La télé expertise en dermatologie et en cardiologie est pratiquée dans la région.

La télésurveillance médicale permet à un professionnel médical **d'interpréter à distance** les données nécessaires au suivi médical du patient et de prendre des décisions de prise en charge.

Exemple : la télé surveillance de l'hypertension artérielle au domicile ou bien encore la télé surveillance de l'insuffisance cardiaque via des balances connectées.

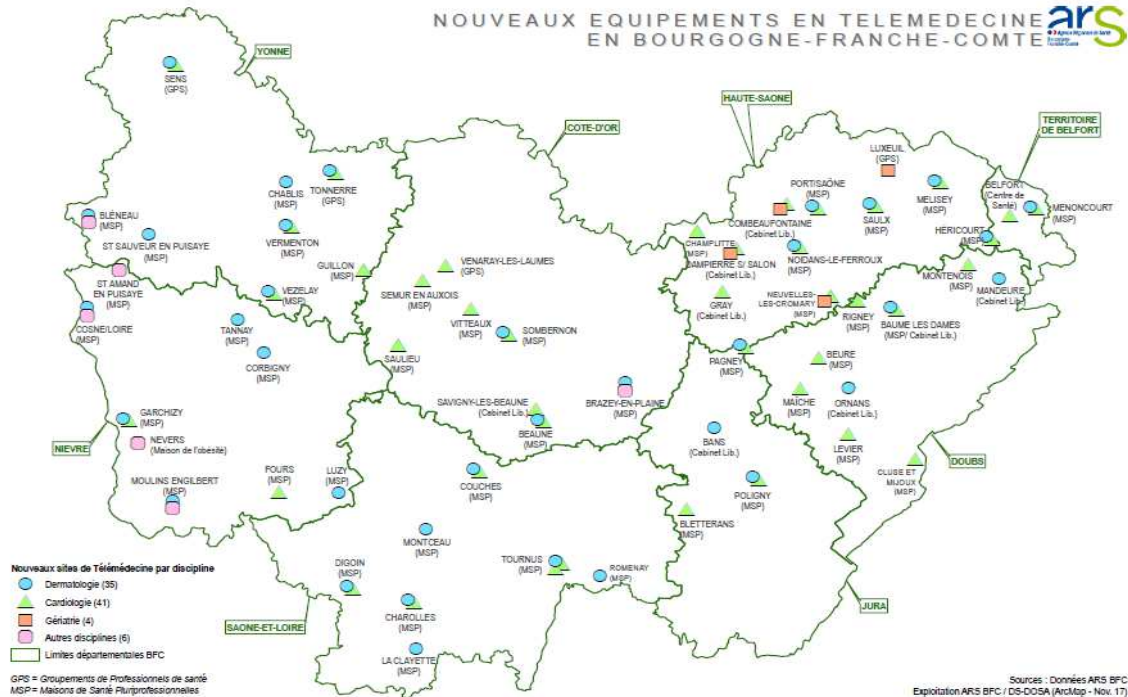
La téléassistance médicale permet à un professionnel médical **d'assister à distance un autre professionnel de santé** au cours de la réalisation d'un acte.

La fibrinolyse d'un patient présentant un AVC par un neurologue à distance est très développée en Bourgogne Franche-Comté, région pionnière du télé-AVC.

Quelle logistique ?

La plateforme régionale de télémédecine « TELMI » constitue le support logistique des projets régionaux, avec pour objectif de connecter entre eux le maximum de professionnels de santé.

Pour le déploiement de la télémédecine, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté s'appuie sur les groupements de coopération sanitaire (GCS) E-santé Bourgogne et Emosist (futurs GRADeS) en charge de l'équipement des sites et de l'accompagnement des professionnels.



Retours d'expériences

Pour les patients :

- Amélioration des délais de prise en charge : réponse entre 1 et 3 jours
- Facilitation des rendez-vous « physiques » suite à un acte de télémedecine
- Proximité de l'offre de soins
- Réduction des inégalités de prise en charge
- Continuité de prise en charge chez le médecin traitant
- Limitation des déplacements et non déplacement de populations fragiles.

Pour les professionnels de santé :

- Atout contre l'éloignement ou l'isolement, formation continue
- Sécurisation des échanges et des pratiques
- Rémunération de l'activité : en région, un forfait est versé aux structures qui sont engagées dans la télémedecine ainsi qu'à l'expert, pour reconnaître son activité
- Nouvelles coopérations, liens privilégiés avec les différents spécialistes
- Valorisation de la qualité des soins - continuité de la prise en charge chez le médecin traitant et moins de points de ruptures dans le parcours du patient.

LES SITES DE TELEMEDECINE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE EN 2018



Sources : Données ARS BFC
Exploitation DIS/DES (ArcMap - Nov.18)

— Contact Presse :
— Lauranneournault
— Tél. : 03 80 41 99 94

ARS Bourgogne-Franche-Comté
 Le Diapason, 2 Place des Savoires, CS 73535, 21035 Dijon cedex
 Tél. : 0808 807 107 - Site : www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr